Mai

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 19

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-189243

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Vingt-quatrième année. N° 19 Samedi 8 Mai 1886.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an. . . . 4 fr. 50
six mois. . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an. . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
du Canton 15 c.
de la Suisse 20 c. } la ligne ou son espace.
de l'Etranger 25 c.

Mai.

On a dit beaucoup de bien et beaucoup de mal du mois de mai. Les poètes l'ont chanté comme le mois des fleurs et de l'amour, la période fécondante de la nature. On l'a considéré également comme l'époque des déceptions et des grands maux. Trop souvent, en effet, une gelée tardive, un coup de vent, une grêle de quelques moments, anéantissent, en mai, les fleurs et les bourgeons qu'avril avait fait éclore. Mai, le mois du renouveau, est la crainte des cultivateurs auxquels les champs promettent de belles récoltes et la vigne de bon vin.

Ce n'est donc pas sans raison que les anciens prétendaient que c'était un mois néfaste, pendant lequel il ne fallait rien entreprendre. Ils défendaient même le mariage. « Les flammes de l'hymen qui s'allumeront durant le mois de mai, dit Horace, se changeront bientôt en torches funèbres. » De là sans doute l'origine de ce dicton : « Noces de mai, noces mortelles ».

Les anciens usages du mois de mai sont trop connus pour que nous les rappelions. Tout le monde sait qu'anciennement, dans les campagnes, le 1er mai, les jeunes gens suspendaient devant la porte de leur fiancée un rameau vert enlacé d'une branche d'aubépine. On plantait également ce jour-là, devant la maison des personnes que l'on voulait honorer, un arbre garni de feuillage et que l'on appelait *un mai*.

Dans tous les villages, on chantait une vieille ronde dont voici le refrain :

Plantons le mai, chantons le mai,
Le mai du joli mois de mai.
Et puis chantons quand on plante,
Et puis plantons quand on chante
Le mai, le mai
Qui nous rend le cœur gai !

Les arbres de mai furent l'origine des arbres de liberté. En France, le premier arbre de liberté fut planté le 1er mai 1790 ; ils se multiplièrent à tel point que l'année suivante on en comptait 85,000. Le plus grand nombre de ces plantations, ayant été faites dans de mauvaises conditions, périrent rapidement. Les agents des comités révolutionnaires en accusèrent les personnes hostiles à leurs principes et demandèrent à la Convention de sévir sévèrement. Les décrets de la Convention furent impuissants à modifier la nature et la végétation et, en 1804, il ne restait plus qu'un petit nombre d'arbres de la liberté.

Les anciens recommençaient à cette époque la navigation interrompue pendant l'hiver. Dès les premiers jours de mai, les galères quittaient en grand nombre les ports de la Méditerranée, se dirigeant en Egypte et en Afrique pour échanger les parfums et les tissus de l'Orient contre les vins et les métaux de la Gaule et de l'Italie.

Au moyen âge, le 1er mai était le signal des réjouissances à la cour ; les seigneurs et les grandes dames se paraient ce jour-là de costumes neufs.

Autrefois, c'était le 1er mai que les eaux jouaient à Saint-Cloud. Le grand plaisir des Parisiens était d'y aller par la *galiotte*, un bateau traîné par des chevaux. Ce voyage par eau, dont le point de départ était le quai des Tuileries, durait plusieurs heures. Chacun emportait des provisions et généralement, afin de rendre le trajet plus gai, les excursionnistes se réunissaient en une seule société pour chanter, danser et manger.

Dans beaucoup de hameaux du Midi, le 1er mai, on choisit une jeune fille que l'on pare entièrement de roses blanches. Elle prend place, entourée de ses compagnes, sur un tonneau enguirlandé, porté par des cultivateurs. Elle personnifie la déesse de mai.

Autrefois chaque passant était tenu de donner un baiser à la déesse improvisée ; mais aujourd'hui le progrès a modifié cette coutume : au lieu d'un baiser, c'est une pièce de monnaie qu'il faut déposer aux pieds de la *belle de mai*. C'est peut-être plus pratique, mais beaucoup moins poétique.

A propos du prochain tir fédéral, à Genève.

La ville de Genève, qui vient d'être désignée pour le tir fédéral de 1887, a déjà eu cette fête en 1828 et 1851.

A l'époque du tir de 1828, les Genevois, comme aujourd'hui, travaillaient à l'embellissement et à l'extension de leur cité. On venait de construire le musée Rath, on bâtissait les maisons de la Corraterie, on préparait les plans d'un nouveau port et du quartier des Bergues. L'emplacement choisi était la Coulouvrenière ; la place et le pré présentaient l'aspect d'un jardin anglais improvisé. A l'entrée, un arc de triomphe en verdure ; sur la droite, les tentes des artilleurs et des grenadiers de la garde. L'avenue conduisant à la cantine était gar-